

Madame la Ministre,

Nombreuses et nombreux ont été celles et ceux qui nous ont fait part de leur indignation concernant les publicités « Oublier le Cantal, ça peut être fatal ». Après avoir pris connaissance de celles-ci, nous tenons à nous associer à cette vive protestation.

Cette publicité qui devrait promouvoir un fromage « Le Cantal » en est loin. Elle est déclinée de plusieurs manières, mettant en scène une jeune femme à qui l'on reproche d'avoir oublié ce fromage et qui, pour cela, est punie et notamment laissée sur le bord de la route, avec le slogan « Oublier le Cantal, ça peut être fatal »!

Cette publicité est tout à fait l'inverse de l'évolution des mentalités vers le partage des tâches et la non violence à l'égard des femmes.

C'est le contraire de la promotion pour l'égalité et la non violence entre femmes et hommes. Nous nous interrogeons sur le but recherché : est-ce une publicité visant à la promotion d'un produit ou est-ce une publicité, comme de nombreuses autres, qui met en avant l'obligation de soumission des femmes à la suprématie de l'autorité des hommes ?

La publicité a un impact énorme sur les consciences, elle forge autant les préjugés que les croyances. Nous souhaitons dénoncer tout sexisme présent dans les publicités. Ces images sont pour nous aliénantes, elles ont des conséquences dans les rapports sociaux homme/femme, elles sont contraires à l'évolution d'une société respectueuse de l'égalité. Une fois de plus, la publicité est utilisée pour valoriser des normes sexistes et non pour communiquer sur l'idée d'acheter un produit pour lequel elle devrait être conçue.

Loin de nous l'idée de nous placer en censeurs, mais à propos de cette pub, nous demandons qu'un autre message publicitaire, valorisant le produit, soit diffusé. Nous exigeons que cette publicité programmée sur trois années, financée avec de l'argent public à hauteur de 2 millions d'euros (Ministère, Conseil Régional d'Auvergne, Conseil Général du Cantal), soit retirée des écrans de télévision ainsi que sur le net.

En Juillet 2001, un groupe d'experts a remis aux autorités gouvernementales un rapport sur l'image des femmes dans la publicité. Ce rapport ouvre la possibilité pour les femmes et les associations qui se sentent agressées par ces publicités, de faire appel à la justice. Ces recommandations sont restées lettre morte, nous les réitérons. Nous proposons également la mise en place d'un numéro vert afin que les femmes ou les associations puissent interpeller les autorités.

Par ailleurs, le groupe des Députés communistes, républicains et parti de gauche et le groupe Communistes, républicains et citoyens de l'Assemblée nationale et du Sénat ont déposé une loi contre les violences faites aux femmes en décembre 2007, nous demandons qu'elle puisse être discutée au niveau de ces 2 assemblées, afin d'être votée dans les plus brefs délais. On voit bien que des moyens pour son application pourraient être trouvés, comme le financement de ce genre de publicité sexiste le suggère.

Dans l'attente, nous vous demandons d'agir pour le remplacement de ce message publicitaire en faveur du produit, appréciable au demeurant. D'autant que vous participez au financement de cette campagne."

Marie-George Buffet, Secrétaire nationale du PCF

Laurence Cohen, Responsable nationale du PCF « Droits des femmes / féminisme »